

le journal

Juillet
2017

GUÉMÉNÉ
SUR
SCORFF



DOSSIER

ÉTUDE DE REVITALISATION

Le Labo à Idées



L'édito	p. 2
Permanences des élus.....	p. 2
Conseil Municipal.....	p. 3-4
Etat civil	p. 4
Trophées de la vie locale.....	p. 5
Élections : vous avez voté.....	p. 5
Centre d'incendie et de secours.....	p. 5
Services administratifs et techniques ..	p. 6
Comité sécheresse	p. 6
Mission locale du COB.....	p. 6
Le Labo à Idées	p. 7
Alecob	p. 8
Travaux.....	p. 9
CCAS	p. 9
Don du sang	p. 9
L'Hevétic.....	p. 10
LF Peinture	p. 10
Aux Sabots Rouges.....	p. 10
Les Jeudis de Guéméné.....	p. 11
Randonnées du Pays Pourleth.....	p. 12
Brocante vide-greniers	p. 12
Couleurs de Bretagne.....	p. 12
Exposition Art Interrogatif	p. 12
Ciné plein air.....	p. 13
Le Lac des Cygnes.....	p. 13
Fête de l'Andouille	p. 13
Théâtre	p. 13
Saison estivale.....	p. 14
Seek Le Chic	p. 15
L'Épicerie Centrale	p. 15
Ô Bocal.....	p. 15
École Louis Hubert	p. 16
École Saint Jean Baptiste	p. 16
ALSH Les Korrigans.....	p. 17
Maison des jeunes.....	p. 18
Guéméné Handball Club	p. 19
Judo Club Guéméné.....	p. 19
Équitation.....	p. 20
Championnat de palets.....	p. 20
Ty Fitness	p. 21
Forum des associations.....	p. 21
Les Médiévales	p. 22
Fête de la musique.....	p. 23
École de musique	p. 23
Programme des 13 et 14 juillet	p. 24

Bulletin d'information municipale

Crédits photos : Mairie de Guéméné

Conception et impression :

Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC

(bois issu de forêts gérées durablement)



L'édito

L'été est arrivé avec quelques semaines d'avance et nous a donné un avant-goût de la période estivale.

Cette saison est traditionnellement celle de la décontraction et des festivités.

Cette année ne dérogera pas à la tradition. Grâce au travail accompli par les élus et les services, notre ville offrira des animations à la fois variées, riches et pouvant correspondre à tous les goûts. Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont permis la mise en place de ce programme et j'espère que vous serez nombreux à y participer et que les touristes seront au rendez-vous.

Mais cette période n'est pas synonyme de repos pour tout le monde. Pour ce qui nous concerne, nous avons un dossier extrêmement important à terminer et à déposer pour le 3 juillet. Cela faisait suite à l'appel à projet ÉTAT/RÉGION/EPF/Caisse des dépôts lancé il y a quelques semaines et qui permettrait, si l'on était retenu, de bénéficier de subventions déterminantes

pour l'aboutissement de nos projets. Je tiens à remercier l'équipe de redynamisation du centre-ville avec qui nous avons mis tout ce que nous pouvions pour présenter un dossier solide. Espérons que ce travail sera récompensé mais la compétition sera rude avec les quelques 200 dossiers déposés.

Cette période est aussi traditionnellement celle des mauvais coups ou des mauvaises nouvelles. Là aussi, nous venons d'avoir notre lot. Ainsi, il y a quelques jours je recevais à sa demande le Directeur du Morbihan des finances publiques qui venait m'informer de son intention de fermer la perception faute d'effectif suffisant sur le département. Le soir même le conseil municipal se disait opposé à une telle mesure. Notre vigilance, ne doit jamais baisser même en cette période. Pour autant je vous souhaite un très bel été.

René LE MOULLEC

Maire de Guéméné-sur-Scorff

Permanences des élus

René LE MOULLEC, Maire Sur rendez-vous

Monique LE TENNIER (1^{ère} adjointe, chargée du personnel et des logements communaux) Sur rendez-vous

Xavier LE GAL (2^{ème} adjoint, chargé des travaux) Le samedi 10h à 12h (sur rendez-vous)

Christiane LE MOUÉE (3^{ème} adjointe, chargée des affaires sociales) Le mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Michel LE NESTOUR (4^{ème} adjoint, chargé des finances) Le jeudi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Délibérations

SÉANCE DU 30 MAI 2017

PADD du PLUI : PRÉSENTATION ET DÉBAT SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le Conseil Communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur l'ensemble du territoire de Roi Morvan Communauté. L'article L 151-2 du code de l'urbanisme dispose que les Plans Locaux d'Urbanisme comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Selon l'article L 151-5 du code de l'urbanisme, ce PADD définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en état des continuités écologiques et les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le PADD n'est pas soumis à un vote mais à un débat conformément à l'article L 153-12 du code de l'urbanisme.

Les orientations et objectifs figurant dans le projet d'aménagement et de développement durables du PLUI de Roi Morvan Communauté s'articulent autour de sept axes d'intervention :

1. Maîtriser le développement urbain sur l'ensemble du territoire dans le respect des enjeux paysagers et environnementaux ;
2. Proposer une offre de logements suffisante et adaptée à la dynamique sociodémographique ;
3. Conforter et développer le tissu économique local ;
4. Préserver et valoriser le patrimoine paysager, agro-naturel et bâti, atouts majeurs de la qualité du cadre de vie ;
5. Préserver et valoriser les trames naturelles pour un projet respectueux des ressources du territoire ;
6. Soutenir les actions en faveur de la baisse des effets de serre ;
7. Limiter l'exposition de la population aux risques naturels et technologiques.

Ces axes se déclinent en plusieurs objectifs :

Axe 1 : Ralentir l'artificialisation des terres agricoles et naturelles observée en 2005 et 2015. Optimiser le foncier à vocation d'habitat. Mettre en œuvre volontariste de réinvestissement des bourgs et des villages dans le but de réduire la consommation foncière.

Axe 2 : Maintenir la vitalité des bourgs, villages et hameaux en agissant sur le bâti vacant, souvent patrimonial. Améliorer et adapter le parc de logements existants pour répondre à l'évolution des modes de vie. Adopter l'offre d'équipement et de services aux besoins de la population. Maintenir les commerces, équipements et services existants, facteurs d'attractivité, au plus près de la population.

Axe 3 : Conforter l'agriculture dans son rôle économique et paysage, permettre son développement et sa diversification. Conforter l'offre foncière et immobilière à vocation économique en s'appuyant sur les sites existants. Maintenir le tissu des TPE artisanales et pérenniser les sites industriels et artisanaux isolés qui contribuent au dynamisme économique local. Valoriser la présence de l'aérodrome en autorisant la diversification de son usage, compatible avec les enjeux environnementaux.

Développer le potentiel économique lié aux énergies renouvelables. Favoriser le maintien et l'installation des commerces de proximité au cœur des bourgs, selon des mesures qui peuvent être ajustées en fonction des contextes communaux. Affirmer le positionnement touristique du territoire et notamment le « tourisme vert » autour de la valorisation du patrimoine écologique, paysager et architectural. Assurer la couverture totale en téléphonie mobile et le déploiement du très haut débit (3G, 4G, fibre optique).

Axe 4 : Préserver la qualité paysagère et l'identité du territoire. Valoriser les paysages des vallées (Ellé, Scorff...). Promouvoir le cadre de vie des centres-bourgs et centres villes. Créer les conditions pour développer les offres alternatives à l'usage de la voiture individuelle et encourager la pratique de la marche et du vélo.

Axe 5 : Gérer durablement la ressource en eau. Assurer la gestion conservatoire et la valorisation du fonctionnement des réservoirs biologiques et des continuités naturelles majeures. Conserver et rendre accessibles les espaces naturels (sites à enjeux écologiques, paysagers et de circulations douces) à travers une stratégie foncière volontariste. Préserver les éléments de nature ordinaire de la trame verte et bleue tout en permettant leur gestion (valorisation écologique, économique et touristique).

Axe 6 : Promouvoir les formes urbaines prenant en compte les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Favoriser la rénovation thermique des bâtiments en partant de la rénovation des bâtiments publics dont l'exemplarité peut avoir un effet d'entraînement sur les initiatives privées. Favoriser le développement des énergies renouvelables en équilibre avec les enjeux paysagers et patrimoniaux et conformes au programme de déploiement des énergies locales initié par le TEPCV du COB. Promouvoir une mobilité plus durable et favoriser une mobilité de proximité ;

Axe 7 : Respecter les périmètres de sécurité réglementaires autour des installations et bâtiments classés. Réduire l'exposition des habitants aux risques d'inondation par l'interdiction de construction nouvelle dans les zones inondables (AZI) et la préservation du bocage, des boisements de pentes, des zones humides et des champs d'expansion de crues. Favoriser le démantèlement des bâtiments industriels et d'élevage hors-sol désaffectés comportant de l'amiante.

Il est proposé au Conseil Municipal de débattre de ces orientations générales.

M^{me} Christiane LE MOUÉE interroge sur le potentiel foncier non exploité lors de l'emprise des parcs éoliens ; M. Hervé LE QUÉRÉ répond que l'agriculteur peut travailler les parcelles et que la surface consommée par les parcs est dérisoire par rapport aux routes par exemple.

Le démantèlement des bâtiments agricoles est soulevé : les bâtiments agricoles peuvent être démolis si cela ne nuit pas à l'agriculture ; il faut aussi privilégier l'accueil des circuits courts pour l'agriculture et ces bâtiments peuvent parfois être une solution. En cas de démolition (ancien poulailler par exemple) le traitement de l'amiante reste toutefois un problème.

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue, ce jour, en séance, du débat portant sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable du PLUI de Roi Morvan Communauté.

Délibérations

BÂTIMENTS 4 RUE DES FRÈRES TRÉBUIL : ACQUISITION ET RÉHABILITATION EN MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

Une étude de valorisation du site a été menée par les étudiants dans le cadre du projet d'AMI. La propriété jouxte le secteur de la Mairie et des Bains de la Reine. Sa remise en valeur serait une carte majeure pour l'attractivité du centre. L'EPF étudie actuellement le coût de la déconstruction des hangars annexes sur la propriété. Afin de poursuivre la valorisation de ce secteur à la croisée du secteur historique de la commune, la municipalité souhaite faire acquérir par l'E.P.F. cet ensemble et réhabiliter le bâtiment principal en commerce et logements locatifs sociaux. Il convient de rappeler que ce type de demande locative est très recherché dans la commune, notamment par les jeunes actifs. Une étude de faisabilité technique et financière a montré qu'il est possible d'acquérir la propriété et de réhabiliter le bâtiment principal afin de créer 1 commerce et 1 logement adapté de type 2 au rez-de-chaussée, 2 logements de type studio et T3 à l'étage, 1 T3 au second niveau et 1 T2 dans les combles.

L'opération « logements » sera financée en locatif social de type PLUS (3 logements) et PLAI (2 logements). L'étude de faisabilité montre que le coût estimatif d'opération est estimé à 513 832 € avec une TVA à 5.5%. Afin d'engager cette opération, le Conseil Municipal décide d'engager l'opération sous maîtrise d'ouvrage communale, la réhabilitation de ce rez-de-chaussée commercial et de 5 logements locatifs, à vocation sociale et, pour réaliser cette opération il décide de passer une convention d'assistance administrative et financière pour la maîtrise d'ouvrage avec SOLIHA Morbihan (ex PACT ARIM), pour un montant de 3 % de l'opération (hors honoraires).

MÉTairie SAINT ROCH :

Monsieur le Maire informe qu'il a été saisi d'une demande d'acquisition de la propriété dénommée « Métairie Saint Roch », 7 rue Saint Roch à Guémené-Sur-Scorff cadastrée section AE N° 10, 41, 91, 92. Cette propriété a été acquise par la commune en 1989 et n'a pas été réhabilitée. Elle est composée d'un bâtiment en pierres sous toiles et fibrociment, d'un second bâtiment accolé, d'une longère en partie sur terre battue sous fibrociment comprenant trois pièces avec cheminée et des parcelles de terre pour une superficie totale 15 264 m².

Le futur acquéreur, la SCI MAGI, s'engage à réaliser un projet culturel d'un grand intérêt sur la commune (projet de salle de spectacle, plateau, local technique, régie, sanitaires...).

Le Conseil Municipal approuve la vente par la commune de la métairie Saint Roch.

BÂTIMENT 3 PLACE JOSEPH LOTH : ACQUISITION ET RÉHABILITATION EN MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

Une étude de faisabilité technique et financière a montré qu'il est possible d'acheter le bâtiment sis 3, place Joseph Loth au cœur du bourg et de le réhabiliter afin d'y créer 1 cellule commerciale au rez-de-chaussée et 2 logements locatifs en duplex à l'étage et dans les combles. Ce bâtiment, situé sur l'axe principal du cœur du bourg, est à vendre depuis de nombreuses années et aucun acheteur ne s'est manifesté. Il comprend un ancien commerce au rez-de-chaussée et son logement au-dessus. Il est à l'état de ruine et, malgré la couverture ardoise recouverte d'une bâche, il est dangereux et menaçant pour la sécurité du public circulant à proximité. Il est caractéristique d'une dévitalisation des centres bourgs ruraux et par conséquent, reflète une image morne de la Petite Cité de Caractère. Afin de dynamiser cette vitrine pour la commune et de redensifier son habitat, la municipalité souhaite acquérir et réhabiliter ce bâtiment en cellule commerciale au rez-de-chaussée et logements locatifs sociaux en duplex dans les niveaux supérieurs. Il convient de rappeler que ce type de demande locative est très recherché dans la commune, notamment par les jeunes actifs. L'opération « logements » sera financée en locatif social de type PLUS (1 logement de type 3) et PLAI (1 logement de T2). L'étude de faisabilité montre que le coût estimatif d'opération (acquisition, réseaux, démolition, travaux de réhabilitation, honoraires divers et révision de prix) est estimé à 334 569 € avec une TVA à 5.5%.

Le Conseil Municipal décide de lancer la démarche relative à l'acquisition de ce cet ensemble immobilier. Pour réaliser cette opération, il décide de passer une convention d'assistance administrative et financière pour la maîtrise d'ouvrage avec SOLIHA Morbihan (ex PACT ARIM), pour un montant de 3 % de l'opération (hors honoraires).

État civil

Naissance

LE MOING Lola le 8 juin

Décès

OURY Honoré le 27 mars (EHPAD)

GARDIEN Félix le 7 avril

HOLMAËRT Mireille épouse FORTUNE le 12 avril

MARTINEAU Yves le 5 mai

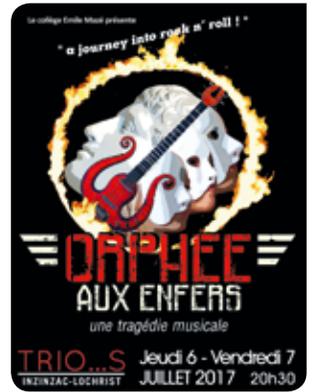
SMITH Peter le 13 mai

HAMON Aristide le 18 mai

QUIDU Monique le 19 mai

Trophées de la vie locale

Jeudi 8 juin, les élèves de la chorale d'Emile Mazé ont reçu à Vannes le deuxième prix départemental des Trophées de la vie locale du Crédit Agricole, dans la catégorie culture, pour leur spectacle concert « Orphée aux enfers ». Ils ont été récompensés d'un chèque de 750 € et ont rencontré Jamy Gourmaud, l'animateur de « C'est pas sorcier » qui animait la soirée. Ce fut pour tous une très belle soirée.



Vous avez voté

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Résultats du 1^{er} tour

Participation	79,94 %	Blancs	1,85 %
Exprimés	96,68 %	Nuls	1,48 %
Abstentions	20,06 %	Blancs+Nuls	3,32 %

M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	17 voix	3,24 %
M ^{me} LE PEN Marine	101 voix	19,27 %
M. MACRON Emmanuel	150 voix	28,63 %
M. HAMON Benoît	35 voix	6,68 %
M ^{me} ARTHAUD Nathalie	1 voix	0,19 %
M. POUTOU Philippe	12 voix	2,29 %
M. CHEMINADE Jacques	0 voix	0,00 %
M. LASSALLE Jean	8 voix	1,53 %
M. MÉLENCHON Jean-Luc	119 voix	22,71 %
M. ASSELINEAU François	4 voix	0,76 %
M. FILLON François	77 voix	14,69 %

Résultats du 2^e tour

Participation	77,29 %	Blancs	8,21 %
Exprimés	87,79 %	Nuls	4,01 %
Abstentions	22,71 %	Blancs+Nuls	12,21 %

M. MACRON Emmanuel	335 voix
M ^{me} LE PEN Marine	125 voix

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Résultats du 1^{er} tour

Participation	54,37 %	Blancs	1,63 %
Exprimés	97,82 %	Nuls	0,54 %
Abstentions	45,63 %	Blancs+Nuls	2,18 %

M. PENIN Erwan	2 voix
M ^{me} GOUJON Anne Maud	18 voix
M. JACQUES Jean-Michel	110 voix
M. NOGUES Philippe	74 voix
M. CHICHERY Yvan	30 voix
M. LE GUELLEC Joël	3 voix
M. YVON Dominique	3 voix
M. DE BRONAC Henri	2 voix
M. DERRIEN Christian	45 voix
M. LENAY Gwenn	33 voix
M ^{me} LAGREE Kelig	6 voix
M. GUILLEMET David	33 voix

Résultats du 2^e tour

Participation	46,52 %	Blancs	10,51 %
Exprimés	85,67 %	Nuls	3,82 %
Abstentions	53,48 %	Blancs+Nuls	14,33 %

M. JACQUES Jean-Michel	162 voix
M. LENAY Gwenn	107 voix



Jessica RANDRIANARIVELO, 18 ans, scrutateur pour les 2 tours des élections législatives, a voté pour la 1^{re} fois.

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU CENTRE DE SECOURS

Le samedi 20 mai 2017, dès 9 heures, il régnait une effervescence inhabituelle au Centre de Secours. En effet la majorité de l'effectif des sapeurs-pompiers guémenois était prêt à recevoir la population pour lui faire découvrir les locaux et l'essentiel de l'activité d'un centre de secours.

Visite des locaux, manœuvre des Jeunes Sapeurs-Pompiers, manœuvres de secours routier et diverses animations et stands ont

rythmé cette journée un peu spéciale. La population ayant bien répondu à l'appel, c'est avec satisfaction que les sapeurs-pompiers de Guémené ont clôturé cette sympathique journée vers 18h30.

La recette de cette journée sera reversée à « l'Œuvre des Pupilles » des Sapeurs-Pompiers qui intervient auprès des orphelins et conjoints de sapeurs-pompiers blessés ou décédés en intervention.



Services administratifs et techniques

Nouveau visage aux services administratifs, Sandrine Chastel vous accueille désormais à la mairie.

Patrice Torremocha et Gustave Lorfeuvre ont intégré l'équipe des services techniques.



Réunion du comité sécheresse

Le comité sécheresse départemental s'est réuni le 28 juin 2017 pour faire un point de la situation hydrologique.

Les précipitations et le débit des cours d'eau du département sont inférieurs aux normales de saison depuis plusieurs semaines. Les prévisions pluviométriques ne seront pas suffisantes pour recharger efficacement les nappes souterraines.

Dans ces conditions, le comité sécheresse a décidé de prolonger les dispositions de restrictions des usages de l'eau applicables immédiatement, pour les usagers grand public et les opérateurs de la gestion d'ouvrages en liaison avec les milieux aquatiques.

Il confirme le placement du département du Morbihan en état d'alerte sécheresse de niveau 1.

Le préfet du Morbihan prescrit par arrêté préfectoral la prolongation des mesures de restriction des usages de l'eau, issue des réseaux publics d'eau potable ou issue de prélèvements directs d'eau superficielle ou souterraine dans le milieu naturel, notamment :

- Interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système haute pression ou de recyclage. (exceptions pour les véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique ainsi que les organismes liés à la sécurité).
- Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux entre 8h et 20h
- Interdiction d'arroser les terrains de sport entre 8h et 20h.
- Interdiction de nettoyer les façades et toitures, sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression.
- Interdiction de lavage de la voirie, sauf usage de balayeuses automatiques ou impératif sanitaire.

- Interdiction de lavage et rinçage des navires de plaisance, voiliers, sauf opérations liées au carénage des navires sur des zones appropriées.
- Interdiction de remplir les piscines familiales à usage privé, sauf 1^{er} remplissage de piscine neuve pour réception de travaux et conditions liées à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs.
- Interdiction de vidange des piscines publiques, sauf dérogation pour raison sanitaire.
- Fermeture des fontaines publiques ne disposant pas de circuit fermé pour l'eau.
- Interdiction de remplir les plans d'eau, hors plan d'eau d'irrigation à partir de forage autorisé.
- Interdiction d'irrigation agricole entre 11h et 18h, sauf irrigation de légumes en maraîchage et cultures spéciales en plein champ ou sous serre, quel que soit l'origine de l'eau et le mode d'irrigation et l'irrigation des légumes à partir de plans d'eau autorisés.
- Obligation pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) de renseigner leur registre de prélèvement hebdomadaire et le cas échéant de mettre en œuvre les dispositions en cas de pénurie figurant dans leur arrêté d'autorisation d'exploiter.

Ces mesures prennent effet à compter de la publication de l'arrêté préfectoral et applicables jusqu'au 30 septembre 2017, sauf modification justifiée par l'état de la ressource.

Chaque usager est invité à porter une attention toute particulière à ses besoins et limiter au strict minimum sa consommation.

Le non-respect des mesures ci-dessus est puni d'une peine d'amende prévue par le code pénal.

MISSION LOCALE DU CENTRE OUEST BRETAGNE

La Mission Locale du Centre Ouest Bretagne accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé : il exprime ses besoins, ses attentes, ses aspirations. Le(a) conseiller(ère) recherche des réponses adaptées dans les domaines de l'emploi, de la formation, mais aussi dans les domaines de la santé, du logement, de la mobilité, de la vie quotidienne et de l'accès aux droits.

Pour assurer ces fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement, les conseillers reçoivent le jeune en entretien sur rendez-vous.

Contact : 02 98 99 15 80
ou contact@missionlocalecob.bzh

Siège de la Mission Locale :

36, rue de l'Eglise - BP 220
29834 CARHAIX-PLOUGUER Cedex
<http://www.missionlocalecob.bzh>

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Le samedi de 9h à 12h.



Le Labo à Idées vous attend !



ÉTUDE DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE



Depuis plusieurs semaines maintenant, Ophélie Allain (3^e en partant de la gauche) a été recrutée dans le cadre d'un service civique pour vous accueillir au Labo à Idées. Elle sera présente jusqu'à la fin de l'été 2017.

Elle vous y attend du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Sa présence vous permet de prendre connaissance du travail effectué dans le cadre du projet de revitalisation, mais aussi de faire remonter vos attentes et vos idées pour l'avenir de Guéméné.

Des animations hors les murs

Au cours d'une animation avec les enfants de l'ALSH, des maquettes ont été réalisées à partir de lieux identifiés par les jeunes comme négatifs (vieux, moches ou tristes) lors du parcours de circuits thématiques sur l'eau, les commerces, le site Alfred Brard, le patrimoine... Deux boucles de circuit ont été proposées. Vous trouverez au Labo à Idées :

les maquettes réalisées par les jeunes ainsi que les circuits sous forme de fiche, accessible à tous afin de permettre à chacun de les parcourir à son rythme.

Une partie de l'équipe de revitalisation et Ophélie se sont aussi déplacées à la résidence autonomie Claire Logis. L'objectif était de faire vivre maintenant le Guéméné

d'avant ainsi que de comprendre quels liens entretiennent les anciens avec le centre-ville. L'équipe de revitalisation a aussi travaillé avec les professionnels de la santé, les professionnels qui n'ont pas pu être présents recevront aussi le compte-rendu des échanges. Leurs retours seront les bienvenus.



Le projet de revitalisation concerne aussi le site Alfred Brard

Même si le déménagement de l'hôpital est prévu pour 2020, la municipalité souhaite anticiper la reconversion du site. En mai, un atelier a été organisé sur site avec les décideurs, les accompagnateurs et les forces vives. Un triple objectif était visé : créer une dynamique collective autour de la réhabilitation et de la valorisation du site de l'hôpital, permettre une appropriation du site et de ces enjeux par un collectif pouvant décider, accompagner ou profiter des actions à mettre en place et penser un avenir partagé pour le site de l'hôpital.

Cette première étape pour penser la reconversion du site a été riche en participation et en propositions : de quoi être confiant pour la suite de la démarche !



Une animation à destination des commerçants

L'animation du 7 juillet était à destination des commerçants et proposait notamment de les informer sur les dispositifs d'aide.

Contact : revitalisation.guemene@gmail.com

Espace info-énergie de l'ALECOB

RÉNOVER SON LOGEMENT

Afin d'accompagner les particuliers dans leur réflexion, l'Etat, la Région Bretagne et l'ADEME ont mis en place des services d'accompagnement neutres et gratuits sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux questions techniques et financières liées à l'énergie. Le territoire du Centre Ouest Bretagne dispose ainsi d'un Espace Info-Energie (EIE), basé à la maison des services publics, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix.

L'Espace Info-Energie de l'ALECOB se tient à la disposition du public pour répondre aux demandes portant sur les différents équipements de l'habitat, le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'isolation thermique, les énergies renouvelables, les matériaux de construction, l'habitat bioclimatique, les aides financières que ce soit pour un projet de construction, d'acquisition d'un bien ou de rénovation énergétique dans le but de réduire sa facture énergétique.



Pourquoi rénover ?

Maîtriser vos dépenses d'énergie passe aussi par une diminution des besoins de chauffage de votre logement et par l'utilisation d'équipements performants.

Pour améliorer l'efficacité énergétique de votre logement, la réalisation de travaux plus ou moins importants s'avère souvent nécessaire : isolation du toit, des murs, des planchers, des fenêtres, amélioration du système de chauffage...

Cette démarche vous apportera un triple bénéfice : un logement confortable, des factures d'énergie maîtrisées, une augmentation de sa valeur patrimoniale. En outre, les émissions de gaz à effet de serre qui participent au réchauffement planétaire se verront limitées.

Un logement plus confortable

Une rénovation performante permet d'améliorer le confort thermique et acoustique de son habitat, tout en bénéficiant d'une meilleure qualité de l'air intérieur.

Avec un logement mieux isolé, plus étanche à l'air et mieux ventilé :

- Vous limitez l'effet de « paroi froide » ressenti à proximité des murs, des fenêtres ou du sol

- Vous supprimez les courants d'air désagréables ou infiltrations d'air froid
- Vous évacuez les polluants (CO2, radon, composés organiques volatiles, formaldéhyde, poussières...) et l'excès d'humidité, prévenez ainsi le risque de moisissures et vous assurez la présence d'un air sain dans votre logement.

Des factures d'énergie maîtrisées

En réalisant des travaux de rénovation, vous allez diminuer les besoins énergétiques de votre logement, ce qui permettra de réduire durablement votre facture sans nuire à votre confort de vie.

Plus les économies de chauffage et d'eau chaude seront importantes, moins votre budget sera impacté par l'augmentation du coût des énergies (électricité, fioul, gaz, bois...).

Ces économies vous apportent ainsi plus de sécurité vis-à-vis d'une éventuelle inflation ou crise énergétique.

Une augmentation de la valeur patrimoniale du logement

Une étude réalisée par des notaires affirme que la valeur immobilière des logements est fortement liée à leur étiquette énergétique ; c'est à dire que plus un logement est performant d'un point de vue énergétique, plus grande sera sa valeur !

Pour vous accompagner dans votre effort d'investissement des aides financières existent : le crédit d'impôt pour la transition énergétique, l'éco-prêt à taux zéro, les aides des fournisseurs d'énergie, les aides ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat)...

Afin d'être accompagné gratuitement dans votre projet, n'hésitez pas à prendre contact avec l'ALECOB au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller dans les locaux de l'ALECOB situés à la maison des services publics, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix, ou par mail à : alecob@wanadoo.fr



ALECOB (Agence Locale de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne)

Maison des Services Publics
Place de la Tour d'Auvergne - BP 226
29834 Carhaix Cedex
alecob@wanadoo.fr

0805 203 205
NUMÉRO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe
www.bretagne-energie.fr





Maison Limbour

Le dossier de permis de construire de la maison Limbour, future Maison de Services au Public, est accordé. Après l'étayage de l'intérieur, la mise en sécurité du bâtiment se poursuit par l'extérieur. La consultation des entreprises aura lieu en juillet pour un début des travaux en septembre.

SOCIAL

CCAS

Le 28 Juin 2017, après une période de chaleur intense, la pluie était annoncée, et le goûter des aînés programmé. Il n'en a rien été puisque le soleil s'est présenté. La fréquentation au goûter par contre a bien baissé, les jeux de boules n'ont pas été utilisés, en concurrence semble-t-il avec un concours dans une autre commune.

Nous avons décidé de demander, sous la forme d'un petit questionnaire, leur avis aux intéressés : la fréquence de cinq goûters par an vous satisfait-elle, sinon, il était possible d'émettre des commentaires. L'analyse des résultats est sans appel. 36 «oui» et 5 «non».

Nous allons donc établir le prochain calendrier des goûters sur la base actuelle de 5 par an, en restant ouverts à toutes propositions et suggestions.

Un grand merci à Greg qui a assumé la prestation musicale. Rappel : Le prochain rendez-vous du goûter des aînés est le 27 septembre 2017.

Bon été à tous !



Association fédérée du don de sang



Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons de sang, par transfusion ou avec des médicaments dérivés du sang. La transfusion sanguine, en particulier, est indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies.

Les produits sanguins sont prescrits dans deux grandes indications thérapeutiques : les hémorragies lors d'un accouchement, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident d'une part et les maladies du sang et les cancers d'autre part.

Par ailleurs, le traitement intensif des cancers par chimiothérapie entraîne non seulement la destruction des cellules cancéreuses mais également celle des cellules de la moelle osseuse, qui sont à l'origine des cellules sanguines. Durant cette période dite d'aplasie, l'organisme ne pouvant plus les renouveler, d'importantes transfusions de plaquettes et de globules rouges sont alors nécessaires.

Quant aux patients atteints de certaines maladies génétiques affectant les globules rouges, ils reçoivent des transfusions sanguines tout au long de leur vie.

Nous avons tous dans nos proches des personnes dont l'état de santé a nécessité l'usage de produits sanguins.

Pour donner son sang, il faut être âgé entre 18 ans et 70 ans et être en bonne santé. Une femme ne peut pas donner plus de 3 fois par an, un homme 5 fois par an, avec toujours avec un intervalle minimum de 2 mois entre chaque don. Un donneur ne doit pas avoir été lui-même transfusé ou greffé. Chaque année ces dons permettent de soigner 34 000 malades en Bretagne.

Prochaine collecte de sang le 25 septembre 2017
de 13h à 16h à la salle polyvalente, rue Jean Feuillet

L'HEVÉTIK

Le restaurant L'Helvétik vous propose des spécialités de mets suisses en Bretagne : ambiance conviviale, choix de plats traditionnels aux pommes de terre, au fromage, mix de charcuterie, d'andouille de Guéméné-sur-Scorff, viande sèche des grisons et jambon fumé de campagne et bien sûr, la traditionnelle raclette et ses pommes de terre et charcuterie ainsi que la véritable fondue aux 2 fromages (moitié-moitié) de vacherin suisse AOP et de gruyère suisse AOP. Pour tous conseils venez nous voir.



FONDUE AUX 2 FROMAGES (pour 2 personnes)

Dans un cassoton, incorporez 200g de vacherin suisse AOP et 200g de gruyère suisse AOP (pas plus de 24 mois d'affinage car la fondue sera trop salée) que vous aurez râpés grossièrement.

Dans 14 cl de vin blanc sec, incorporez 2 gousses d'ail coupées ou hachées (au choix), un peu de poivre du moulin et un peu de muscade moulue. Faites fondre votre mélange en le tournant avec une spatule de bois jusqu'à obtention d'une crème liquide et homogène.

Incorporez une cuillère à café rase de maïzena mélangée dans une

bonne eau de vie (Kirsch 4 cl par excellence), puis tournez la fondue jusqu'à obtention d'une crème onctueuse. Servez à table sur un réchaud à alcool ou à gaz.

Dégustez votre fondue en y trempant un par un des morceaux de pain de la veille en tournant constamment votre mélange.

Bon appétit.

Vous pouvez remplacer le gruyère suisse par un Comté ou un gruyère français mais pas un gruyère d'Emmental.



LF PEINTURE

LF Peinture réalise tous les travaux de peinture et de rafraîchissement en intérieur comme en extérieur, la décoration murale, les revêtements de sols, le nettoyage des vitres et de fin de chantier, du neuf à la rénovation. Il se déplace sur tout le Morbihan. Devis gratuit.

Contact : Port. 07.87.75.70.77

Email : lf-service56@live.sfr

AUX SABOTS ROUGES

CHAMBRES D'HÔTES

Ash Hall-Davey, propriétaire du bar-restaurant Aux Sabots Rouges, a créé quatre chambres d'hôtes dans les étages de son établissement au 6 rue Bisson.

Situé en plein centre de Guéméné-sur-Scorff, cette ravissante maison du XVII^{ème} siècle a été restaurée avec le plus grand soin. Les chambres d'hôtes ont été conçues et décorées en accordant la plus grande importance au confort et au raffinement.

Elles sont toutes équipées d'une salle de bain privative avec douche, lavabo et toilettes. Chaque chambre dispose aussi d'une télévision écran plat, d'une connexion wifi gratuite, ainsi que d'un plateau de courtoisie pour déguster une boisson chaude.

À la demande, pour les occasions spéciales, il est possible de découvrir à l'arrivée dans la chambre une corbeille de luxe comportant fleurs, champagne et chocolats.

Pour les week-ends, ou des séjours romantiques des formules spéciales incluant des choix de repas au bar restaurant sont proposées. Un petit-déjeuner continental ou anglais complet peut être servi le



matin dans une salle réservée aux clients des chambres. Il y a possibilité de déjeuner ou dîner au restaurant sur place.

Le tarif des chambres est de 60 à 80 €, selon la saison, le petit déjeuner est à 7,50 €.

Aux Sabots Rouges dispose aussi d'un gîte privatif d'une capacité d'accueil de 6 personnes, idéal pour les familles ou les groupes qui souhaitent plus d'intimité pour leurs vacances. Il se situe juste à côté, mitoyen des chambres d'hôtes, avec un accès privatif.

Pour réserver votre séjour :

Email : auxsabotsrouges@gmail.com - Tél. 02 97 51 24 38

Vous pouvez aussi réserver en ligne.

SEEK LE CHIC

Seek le chic, la boutique de prêt à porter vintage, tenue en centre ville par Maggie MORAN, a fêté ses trois ans d'ouverture le samedi 3 juin. Les nombreux visiteurs ont pu faire de bonnes affaires autour d'un pot de l'amitié dans une ambiance très conviviale.



L'ÉPICERIE CENTRALE



Sophie Broch et Sam Bourdillaud ont ouvert le mois dernier leur magasin, l'Épicerie Centrale, au 12 rue Bisson, à la place de l'ancienne poissonnerie.

Vous y trouverez des produits frais locaux : légumes et fruits, fromage de chèvre, de brebis, et de vache, yaourt de brebis, poulet, viande de bœuf et d'agneau, pain, jus de pomme, cidre, limonade, vinaigre de cidre, bières locales, légumes secs en vrac, épicerie classique, tisanes, quelques produits de beauté, d'hygiène et d'entretien...

Elles y vendent leurs productions et celles de leurs copains agriculteurs, qui n'ont pas trop de temps pour la vente.

L'épicerie associative qu'elles ont créée compte une quinzaine de membres. Paul Padovani et Anne Bourbon de Bubry, Pauline Omnes de Melrand qui proposent des fromages de brebis, Marie-Laure Decreux de Lanvaudan pour les fromages de chèvre et Karine Guérin de Ploërdut pour ceux de vache et chèvre.

La viande de salers est celle de David Guillemet de Ploërdut. Marie-Eve et Pierre-Etienne de Bubry proposent de la viande d'agneau.

Les légumes viennent du GAEC de Keroperch de Melrand et de la ferme de Quelenesse de Cléguérec.

La bière provient de la brasserie Saint-Georges de Guern et de « La Bambelle » à Saint-Gravé.

Zara de Ploërdut y propose les cosmétiques « bio » de sa société Skinakin entièrement « faits maison ».

En projet : des assiettes de dégustation de charcuterie, fromage, feuilletés, légumes à consommer sur place ou à emporter.

L'Épicerie Centrale est ouverte du mardi au samedi de 10h à 14h et de 16h à 19h.

Ô BOCAL À LA MAISON DU XV^e

Une petite boutique de créateurs, « Ô Bocal », à vue le jour, début juin, au 3 rue Emile Mazé, au rez-de-chaussée de la maison du XV^e.

Neuf artistes de différents domaines se sont associés pour y présenter leurs œuvres :

- Valérie Sophie et ses créations en carton
- Eloïse Gohel, créatrice de vêtements
- Lynda Bourdillaud et Elouan Dièse, peintres
- Ludivine Marcellet et Rachel Plessi, créatrices de bijoux
- Janol Alpin, photographe
- Delphine Lamotte, céramiste
- Sylvie Perdriau, sculpteur céramiste

« Ô Bocal » est ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h



École Louis Hubert

FÊTE DE L'ÉCOLE

Le samedi 1^{er} juillet, le soleil était au rendez-vous pour la fête de fin d'année de l'école Louis Hubert. Manège, structure gonflable, pêche à la ligne, aux canards, atelier maquillage... Les enfants ont pu s'amuser. Pour les plus grands, un concours de boules bretonnes, une buvette, des crêpes et gâteaux et le jeu des enveloppes où tout le monde gagne un lot.

En fin d'après-midi, les enfants ont présenté un spectacle de hip-hop préparé pendant les TAP par l'animateur Medhi Ichar. La journée s'est terminée par un repas de bonnes grillades accompagnées de frites.



École Saint Jean Baptiste



Tout au long de l'année, les parents d'élèves de l'APEL contribuent au dynamisme et à l'esprit de famille au sein de l'école Saint-Jean Baptiste.

Comme un puzzle a besoin de chaque morceau, notre école a besoin de chacun. Ainsi, les membres des associations APEL et OGEC, les enseignants et le personnel éducatif œuvrent ensemble pour que dans notre école les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes.

En donnant du temps pour l'école, les parents investis dans les associations apprennent à mieux se connaître et des liens d'amitié se tissent au fil des actions organisées pendant l'année.

- L'APEL accueille :
 - Un café était offert à tous les parents et partenaires à la rentrée.
- L'APEL anime :
 - Soirée moules frites du mois d'octobre : un véritable succès, 400 repas servis !
 - Vente de chocolat de Noël
 - Participation au marché de Noël communal
 - Participation aux portes ouvertes
 - Plat à emporter : plus de 300 parts vendues
 - Rando noz : 350 marcheurs
 - Soirée détente.



- L'APEL s'inscrit pleinement dans les projets pédagogiques de l'établissement :
 - Collecte de papiers ouverte à tous
 - Rencontre avec les élèves délégués
 - Organisation d'une foire aux plantes et marché du terroir : 700 visiteurs.
- Une association qui privilégie le bien être des élèves accueillis :
 - Matinées travaux
 - Financement de jeux de cour.



ALSH

Les Korrigans

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Les Korrigans est une structure du service enfance-jeunesse gérée par Roi Morvan Communauté. Installé dans les écoles maternelle et primaire de Guéméné mises à disposition par la commune, le centre fonctionne pendant les vacances scolaires et le mercredi après-midi.

Fonctionnement

Le centre fonctionne pendant les vacances d'été du **lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre 2017**. Il ouvre de 7h30 à 19h. Un accueil le matin et le soir est prévu à l'école élémentaire de Guéméné, rue du docteur Le Calmé.

Les activités débutent vers 9h30 et finissent vers 17h. Un circuit de ramassage des enfants gratuit en car dessert les différentes communes du secteur.



Par contre à partir du lundi 28 août, en raison de l'approche de la rentrée, les activités se dérouleront dans les locaux du Centre de Kéraudrénic à Langonnet ; un système de garderie a bien lieu le matin et le soir au niveau de la Maison des associations, salle de la maison des jeunes aux mêmes horaires. Une navette achemine les enfants sur cette structure. Une équipe d'une dizaine d'animateurs et animatrices qualifiés, répartie sur les 2 mois d'été encadre les enfants. Samantha Sinquin, directrice des Korrigans, épaulée par Christelle Le Peutrec, référente de secteur, travaille sur la thématique « Être citoyen » en 2017. Les activités sont adaptées aux différentes tranches d'âge. Des thèmes sont proposés à la semaine afin de plonger les enfants dans l'imaginaire et le jeu. Des sorties sont prévues ponctuellement : piscine, base nautique de Priziac, Maison de la Chauve-Souris, le village de Poul-Fetan, parc Land aux Lutins...



Activités artistiques, sportives et grands jeux sont au rendez-vous pour les plus jeunes !

Le collège Emile Mazé est également mis à disposition par le Conseil départemental l'été pour le groupe des 9/12 ans.



Modalités d'inscription

Les inscriptions doivent être effectuées par téléphone au moins une semaine avant afin de commander les repas et en fonction de l'équipe d'encadrement.

Pour valider l'inscription des enfants de 3 ans à 11 ans, il faut impérativement : le dossier d'inscription annuel complété, le règlement de la totalité du séjour, la fiche sanitaire de liaison dûment remplie, le test d'aisance aquatique (pour les enfants à partir de 8 ans), une attestation d'assurance responsabilité civile ou extrascolaire, une attestation de quotient familial, quatre timbres.

Le règlement : les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor public. Sont pris en compte : bons vacances Caf, Azur, MSA, aides CE, chèques vacances, Cesu...

L'annulation d'une inscription doit se faire au plus tard 48 heures à l'avance. Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, document administratif officiel...).

Tarifs de base RCom journée complète : 13 € ; forfait 4 jours : 44 € ; forfait 5 jours : 54 €.

Grande soirée, le 4 août au Fauoët

Le service enfance et jeunesse réuni organise une grande soirée festive pour les enfants de l'ALSH (mais aussi du Pass 11-15 ans et des différents camps d'été) et leurs parents, le vendredi 4 août, à la salle des fêtes du Fauoët.

Au programme : spectacle suivi d'un repas autour du barbecue, crêpes, boissons, bonbons...

Fonctionnement les mercredis en septembre

Une étude auprès des familles et des communes est en cours, suite au renouvellement de la mise en place de la semaine de 4 jours, sur le secteur de Guéméné/Scorff. Jusqu'à présent l'ALSH fonctionnait à partir de 12h30. Il est possible que, dès septembre, l'ALSH Les Korrigans ouvre à la journée en fonction des besoins et des locaux.

Activités Cap Junior et Café Parents 4 fois dans l'année

L'activité « Cap Junior » est régulièrement proposée. L'idée est de rapprocher les plus grands (les 9-11 ans) de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Les Korrigans et les jeunes âgés de 11 à 13 ans de la Maison des Jeunes.

Dans le cadre de ce Cap Junior, des animations sont organisées ponctuellement à la Maison des Jeunes, atelier gourmand, bricolage. Des sorties, patinoire, bowling, laser... rassemblant ces 2 tranches d'âge.

Régulièrement, l'équipe propose aux parents de prendre un peu de temps avec les enfants autour d'un café et de gâteaux. Ce temps d'échanges permet de montrer ce que les enfants ont pu faire sur l'année. Un atelier autour des épices du monde a beaucoup plu pour clôturer l'année en juillet.

PRATIQUE

Service Enfance-Jeunesse Roi Morvan Communauté
6, rue Carant du Four - 56320 LE FAOUE
Contact : tél. 02 97 23 20 19

Maison des jeunes

La Maison des Jeunes, située au rez de chaussée de la Maison des Associations, «Ty Ar Vro Pourleth», accueille les jeunes du secteur âgés de 11 à 17 ans, en présence de la responsable.

Ce lieu permet l'échange et la rencontre entre jeunes tout en pratiquant des ateliers et activités : tournoi de console ou sportif, bricolage, cuisine et sorties.

Les horaires d'ouverture au public :

Accueil 11/13 ans	
Mercredi	De 14h à 16h
Samedi	De 11h30 à 12h30
Vacances Scolaires	De 10h30 à 18h (en fonction du programme d'activités)

Accueil 14/17 ans	
Mercredi	De 16h à 18h30
Vendredi	De 17h à 18h30 (soirées possibles)
Samedi	De 12h30 à 17h30
Vacances Scolaires	De 10h30 à 18h (en fonction du programme d'activités)

L'été en fête

Le Pass'11/15 ans se déroule sur 7 semaines cet été du 10 juillet au 25 août avec un programme proposé en mai. L'inscription est à la semaine. Les tarifs sont de 24 € à 44 € maximum (dégressif selon les revenus de la famille).

Le Service Jeunesse accueille donc 40 jeunes par semaine encadrés par 5 animateurs.

Plusieurs séjours se déroulent pendant l'été pour les 11/13 ans et les 14/17 ans :

- Séjour Arts et Spectacle au Puy du Fou du 10 au 15/07
- Séjour Chevauchée à Carnac du 17 au 22/07
- Séjour Futur'Escape pour les 14/17 ans du 24 au 29 juillet
- Séjour Mix Karting et Fun du 7 au 12 août

Cela permet de rencontrer d'autres jeunes sur un temps de vacances, de participer à la vie collective et de connaître d'autres horizons !



« Le foot freestyle, c'est un mélange de jonglerie, de football et de danse », explique Christelle Le Peutrec, référente de secteur.

Deux jours d'entraînement avec vingt minutes de cours théoriques par jour afin de « savoir faire les gestes de bases comme les tours du monde (faire tourner le ballon autour de son pied) et les blocages au niveau de la nuque et du genou. Ça, c'est quand on en a jamais fait. Certains d'entre eux ont déjà les bases et s'améliorent rapidement ».



Dès septembre, vous pourrez remplir 1 dossier d'inscription pour l'année valable jusqu'à fin août 2017. Une adhésion de 2 euros est due pour toutes les activités.

Un programme bimestriel des activités pour les mercredis, samedis et vacances scolaires est diffusé dans les collèges de Guémené et disponible sur simple demande.



MAISON DES JEUNES SECTEUR DE GUÉMÉNÉ/SCORFF

Rue Jean Feuillet à Guémené/Scorff
Responsable : Christelle Le Peutrec - 06 75 88 80 91

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

6, rue Carant du Four - 56320 LE FAOUËT
☎él. 02 97 23 20 19

SITE INTERNET ROI MORVAN COMMUNAUTÉ

www.roimorvancommunaute.com
mail : c.lepeutrec@roimorvancommunaute.com
Portail familles : www.tasfaitquoi.com

Un code d'accès peut vous être communiqué en appelant au 02 97 23 20 19



Jeunes Talents

Dans le cadre d'un projet « Jeunes Talents » et la mise en place d'une soirée Cabaret fin octobre, les jeunes accompagnés par la responsable de la structure ont participé à des activités foot freestyle. Deux stages de foot freestyle, animés par Jonathan et Sam Gallo, originaires de Meslan et champions freestylers, ont rassemblé une douzaine de jeunes pendant les vacances de février et d'avril. Les jeunes ont pu se perfectionner dans les techniques de cette activité originale.

Guémené Handball Club



BILAN DES ACTIVITÉS ÉCOLE DE HAND ET CHAMPIONNAT

L'effectif cette année est de 61 licenciés contre 62 l'an dernier, encadrés par 8 personnes.

Au Baby hand, 24 enfants sont inscrits. Une vingtaine de participants sont présents à chaque fois encadrés par Karine, Renée et « Ozvane » - Océane. Merci à elles pour leur présence très régulière.

Les moins de 9 ans sont 10 inscrits qui participent à 3 plateaux avec Philippe. Ils ont bien progressé en cours d'année et leur présence aux entraînements est plutôt bonne.

Le vendredi soir puis le mardi soir Yoann avait un groupe de 15 jeunes sur 2 catégories, des -11 et des -13. Il a été aidé cette année par Gwenn. Ce groupe a fait preuve de plus d'homogénéité cette année et il y a eu une belle progression des -11 au contact des -13.

16 joueurs sont en convention avec Pontivy :

- 4 garçons en -13 M dont 2 évoluaient en équipe A, qui finissent 4^{es} de pré région après avoir joué les 1^{res} places les 2/3 de la saison. 2 garçons ont joué en équipe B en 1^{re} division et finissent 2^{es}.
- 8 joueurs et Joueuses de Guémené en -11 Mixtes ont joué avec les -11 M 2 de Kleg Pondi. Ils finissent premiers d'Honneur Départemental avec un seul match perdu et des scores fleuves. 5



joueurs sont allés jusqu'en 1/2 finale de la coupe du Morbihan avec 5 joueurs de l'équipe 1 de Kleg Pondi, ce qui laisse penser qu'ils auraient pu jouer ensemble en Pré région.

8 Journées de championnat ou brassage ont eu lieu à Guémené cette saison avec 2 voire 3 matchs sur chaque journée.

16 enfants ont participé à Grande Stade le 10 juin, sur 3 catégories.

Le club a reçu le label d'argent des Ecoles de hand 2016 lors de l'assemblée générale du Comité le 16 juin dernier.

Judo Club Guéménais



Le club de judo compte 89 licenciés dont 15 pratiquants réguliers au taïso.

Les cours de judo se décomposent en 3 groupes :

- Baby-do pour les 4-6 ans
- Ecole de judo pour les 6-11 ans
- Judo loisir et compétition dès 11 ans.

7 jeunes judokas ont participé au circuit benjamin :

- Axel PAPILLAUD a gagné le championnat du Morbihan et terminé vice-champion de Bretagne dans la catégorie des -27 kg.
- Estéban JULLIOT a terminé 3^e du championnat du Morbihan dans la catégorie des -27 kg.
- WIDEHEM a terminée 3^e du championnat du Morbihan dans la catégorie des -52 kg.

Au niveau des passages de grades, la saison a débutée par la validation de la ceinture noire d'Albert CONSTANT-PIOT. Elle s'est terminée par l'obtention des katas de Maël LE GRATIET.

4 jeunes commencent à préparer activement leurs katas pour pouvoir les présenter dès la saison prochaine.

Depuis plusieurs années, le club propose une section taïso le jeudi soir et le samedi matin qui permet une remise en forme. Ces cours sont accessibles dès 16 ans.

Le club donne rendez-vous dès le 9 septembre au forum des associations pour les inscriptions de la nouvelle saison. Les cours de judo reprendront le samedi 23 septembre 2017.

Coralie et Maïwenn Bouis

ÉQUITATION

Coralie Bouis, médaille de bronze au championnat du Morbihan

Coralie Bouis, 14 ans, pratique l'équitation depuis l'âge de 5 ans dans différents centres équestres. Depuis qu'elle est licenciée au centre équestre de Pondi-équitation, situé à fontaine Faven en Malguénac, elle participe aux compétitions de saut d'obstacles (CSO).

Le 23 avril, lors du championnat du Morbihan club, Coralie et son poney Kaputchi obtiennent une belle 3^e place sur les 73 engagés dans la catégorie club 3 plus de 14 ans et monte ainsi sur la 3^e marche du podium.



Coralie et Kaputchi

Maïwenn Bouis, qualifiée pour le championnat de France

Maïwenn monte à cheval depuis l'âge de 8 ans et prend goût à la compétition de sauts d'obstacles depuis 2014, année où elle devient vice-championne du Morbihan en club 4. Depuis les concours s'enchaînent et le niveau monte. Cette saison, elle cumule de bons résultats dont une 6^{ème} place avec Up Deslandes en club 2 au championnat de Bretagne. Elle se qualifie ainsi pour le championnat de France dans la catégorie club 2 junior1 qui se déroulera à Lamotte-Beuvron du 22 juillet au 30 juillet.



Maïwenn sur Up Deslandes et sa propriétaire

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE PALETS

Organisé par le Palet Scorff-Ellé, le championnat du Morbihan de palet à 15 m, en doublette formée, s'est déroulé le samedi 20 mai sur le plateau du terrain de football, derrière la halle des sports Honoré-Perron.



Le Palet Scorff-Ellé, dont Aimé Sauter est le président, compte environ vingt-cinq adhérents. Il organise chaque année, depuis longtemps, un championnat du Morbihan ou de Bretagne. Auparavant, le concours avait lieu à Kernasclédén, mais le terrain n'étant plus praticable, le maire, René Le Moullec, a donné son accord pour qu'il ait lieu à Guéméné.

Trente-sept doublettes se sont disputé le titre.

Benoît Collet et Yannick Collin, du Palet Sournais, sont devenus champions du Morbihan, en disposant, en finale, de la paire composée de Cédric Darsel et Julien Le Tuteur, du Palet Stivalien.

Le concours B a vu la victoire de l'équipe de la Remontada, du Scorff-Ellé, devant les Braconniers, de Cléguérec.

Le concours C a été remporté par la Barcelonne, du Fauët devant Jean-Pierre et Guy, de Saint-Gonnery.

Le concours D a vu la victoire de Jean et Michel, de Saint-Thuriau, devant les Copains, du Scorff-Ellé.

TY FITNESS

La salle de sport associative Ty Fitness a ouvert ses portes, il y a 10 mois maintenant. L'association propose un plateau musculature (plus de 20 appareils) et des cours collectifs (renforcement musculaire, cardio...) ouvert à partir de 14 ans.

La présidente Audrey MAHÉ, et le secrétaire trésorier et aussi Coach Sportif Yoann TRAVERT sont ravis de constater une bonne affluence sur l'ensemble des offres proposées.

En effet, pour une première année, Ty Fitness ne compte pas moins de 65 adhérents (28 hommes et 37 femmes), et rayonne sur une quinzaine de kilomètres aux alentours.

Le bilan est donc plutôt positif pour cette première année

- L'espace enfant est de plus en plus utilisé et les adhésions des mamans vont bon train. En effet, les mamans avec poussette peuvent bénéficier de l'accès à la salle par l'ascenseur et de la pratique d'une activité sportive tout en veillant sur les petits dans l'espace jeu.

- Yoann Traver, éducateur sportif bénévole encadre depuis quelques temps une personne à mobilité réduite, et peut donc mettre ses formations et compétences au profit de ce type de public.

- L'espace café mis en place a permis de créer bon nombre d'éclats de rire et d'amitiés.

- C'est un réel plaisir de constater que les services mis en place conviennent au plus grand nombre (mamans, familles, ados, retraités, personnes à mobilité réduite...) qui peuvent pratiquer dans un lieu chaleureux convivial et intergénérationnel !

- Ty Fitness a obtenu, lors de la participation à son premier concours, la 3^e place aux Trophées de la Vie Locale organisés par le Crédit Agricole, avec un lot de 150 € projet d'acquisition d'un tapis de course adapté aux personnes à mobilité réduite)

- L'Office Municipal des Sports (avec la participation des clubs sportifs) a permis à la salle de sport de bénéficier de 500 € pour son lancement.

- Les dons financiers et matériels et le bénévolat des particuliers adhérents et non adhérents pour cette première année ont été d'une grande aide (ouverture de la salle, vélo elliptique, steppeur, appareil à abdos, mais aussi jouets pour l'espace enfant...) L'association remercie les organismes et tous les particuliers pour leurs dons. Il est très encourageant pour elle d'observer leur investissement à ses côtés afin de continuer à pérenniser l'association !



Pour la rentrée de septembre 2017, Ty Fitness souhaite :

- Acquérir du matériel cardio : notamment et surtout un tapis de course très demandé par les adhérents et futurs adhérents (un tapis de courses à marche lente et sécurisé pour la pratique de la rééducation).

- Augmenter l'amplitude horaire (dans la mesure du possible).

Ty Fitness profite des propositions de certains adhérents motivés et intéressés qui veulent faire évoluer l'activité de la salle, pour proposer de nouveaux horaires dès la rentrée prochaine afin de pouvoir répondre au plus juste à l'affluence et la demande de ses adhérents.

Créer un événement chaque mois (en projet) :

- Une soirée Mardi gras : pratique du cours co et plateau muscu déguisé avec pot de l'amitié en fin de soirée.

- Une semaine de l'amitié : lors de cette semaine les adhérents pourront inviter un ami pour lui faire découvrir la salle et ses activités et gratuitement.

- Toutes les propositions sont les bienvenues (randonnée pique-nique, découverte sport, initiation, soirée à thèmes...).

Un point négatif à citer ?

Suite à l'incendie survenu au mois mars dans le studio de musique (étage du dessus), pour raison de sécurité, l'association a dû fermer 4 semaines, l'activité de la salle a été quelque peu ralentie.

Pendant cette période, l'esprit sportif trouvant du positif dans chaque situation, l'équipe Ty Fitness s'est donc adaptée et a proposé des petites randonnées et marches pour ne pas casser la dynamique et l'élan de motivation de ses adhérents dans la pratique d'une activité physique, ce qui a attiré de nouveaux adhérents !

TY FITNESS

Maison des associations Ty Ar Vro Pourleth - 2^e palier

Rue Jean Feuillet - 56160 Guémené-sur-Scorff

Tél. 06 71 37 75 45 - [Facebook Tyfitness56](https://www.facebook.com/Tyfitness56)

Parking, place handicapée, rampe d'accès, ascenseurs, vestiaires (hors douche), espace enfants (sous la responsabilité des parents)

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations sont invitées à s'inscrire à la mairie pour participer au forum des associations qui se tiendra le samedi 9 septembre à la salle polyvalente. Le public pourra y découvrir les différentes associations sportives, culturelles ou caritatives du secteur de Guémené-sur-Scorff. Les représentants des associations répondront à toutes les questions qui leur seront posées, et prendront les inscriptions pour 2017/2018.

Les Médiévales



C'est sous un grand soleil que s'est déroulé dimanche 18 juin la grande journée médiévale organisée par l'association Kastell Kozh, dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins.

A cette occasion, compagnies médiévales, artistes, artisans... ont investi Guéméné pour le plaisir de tous !

Après une déambulation musicale dans la ville en matinée, les festivités ont démarré au pied du grand rempart. Le riche programme de la journée aura permis à chacun de trouver son bonheur ! Découverte des différents aspects de la vie au Moyen-âge : cuisine, cosmétique, artisanat (chaumier, forgeron, fileuse, savetière...), mais aussi initiation aux techniques militaires, présentation de l'armement médiéval...

Les enfants n'étaient pas en reste puisque des ateliers leur étaient spécialement consacrés, avec notamment la réalisation de blasons

comme ceux des grands seigneurs. De nombreux spectacles (musique, contes...) ont ponctué ce bel après-midi. Et les plus curieux ont pu suivre la visite guidée organisée par Kastell Kozh pour découvrir ou redécouvrir le passé médiéval de Guéméné.

Enfin la journée s'est terminée par la remise du prix du jeu concours : l'estimation du poids d'une armure.

Le public venu en nombre, et des quatre coins de la Bretagne (et même au-delà), a fortement apprécié cette journée, et la variété des animations proposées. Nous remercions donc les nombreux visiteurs qui ont répondu présent, ainsi que tous les intervenants et nos partenaires lors de cette journée.

Des nouvelles idées, et de nouvelles surprises se profilent déjà pour la prochaine édition... affaire à suivre donc !



Fête de la musique

La prestation de la chorale du collège Émile Mazé a donné un avant-goût du spectacle « Orphée aux Enfers » qui a été présenté au public dans son intégralité les 6 et 7 juillet à Inzinzac-Lochrist. Plus tard le DJ David Le Cunff a animé une soirée aux températures dignes d'un mois d'août.



Concert de l'école de musique



Le vendredi 2 juin, l'École de Musique du Pays du Roi Morvan organisait son concert de fin d'année dans la salle polyvalente de Guéméné-sur-Scorff. Plus de 150 musiciens de tous les âges ont présenté le travail réalisé au cours de l'année scolaire 2016-2017.



Les Formations Musicales Orchestre, créées cette année, ont débuté le concert en présentant aux spectateurs venus nombreux, les morceaux étudiés en cours et réalisés en ensemble instrumental.

Puis ce fut au tour du Combo Jazz de se distinguer avec un répertoire improvisé de toute beauté, suivi des ateliers vents 1 et 2 où les cuivres ont fait découvrir les musiques des Balkans.

Un vibrant hommage a été rendu par les élèves de guitare à leur professeur Tom O'Farrel, qui a annoncé son départ en retraite pour la rentrée prochaine, en jouant « Get Lucky », accompagnés d'Ibrahima Gueye, le professeur de percussion africaine.

La musique classique et contemporaine a pu largement s'exprimer avec un duo de violoncelle et piano, un trio violon-guitare et trompette et des pianistes.

Les musiques du monde avec les percussions africaines et les chants sefarades ont permis aux spectateurs de découvrir des techniques vocales et instrumentales venues d'ailleurs.

L'Éllé Fanfare a animé la pause nécessaire au vu de la chaleur ambiante. Nos huit harpistes ont repris le cours du concert, suivies par le quatuor de saxophone.

La musique traditionnelle, avec notre ensemble traditionnel premier niveau et les flûtistes et diatonistes, a animé la fin de soirée qui a été clôturée par l'un des ateliers de musiques actuelles.

Ce concert a été unanimement salué par les spectateurs comme un des concerts marquant un saut qualitatif des ensembles et des pièces réalisées par les élèves.

Rendez-vous le 9 septembre pour un après-midi « portes ouvertes » au siège de l'école de musique situé au 1 b rue de Quimper au Faouët. La reprise des cours se fera la semaine du 18 septembre.

Un petit film du concert est visible sur le site internet de l'école : <https://ecoledemusiquepaysduroimorvan.com>

Jeudi 13 Juillet

18h00 : Concours de pétanque

Au stade, organisé par le STADE GUEMENOIS.

Tirage au chapeau à chaque partie, ouvert à tous, buvette, grillades.

Engagement 5,00€ par joueur. Prix : 80,00€ + coupe, mise + 20%

21h30: Distribution des lampions devant la Poste
Retraite aux flambeaux

Grand feu d'artifice au Stade Antoine Morice

Soirée animée gratuite au stade Antoine Morice

Animée par le DJ Arnaud LE CUNFF

Vendredi 14 Juillet

Concours de pétanque :

Inscription à partir de 15h00

Au Mille Club, rue Feuillet,

Organisé par « Le Petit au Fond » avec le concours de la municipalité.

En doublettes (3 boules)

Engagement 5,00€ par joueur. Prix : 80,00€ + coupe, mise + 20%